

## DÉLIBÉRATION n° **23-050** de la séance du **14/11/2023**

### OBJET : **Modification du tableau des emplois du CDG**

L'an deux mille vingt trois, le mardi 14 novembre à neuf heures trente, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Mauves-sur-Loire, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 20    Nombre de voix : 25

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Karine PAVIZA, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Nicolas CRIAUD, Emmanuel TERRIEN, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Anne-Marie CORDIER, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Alain VEY, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Rodolphe AMAILLAND, Claire HUGUES, Alain LE TOLGUENEC, Jean-Guy CORNU, Bernard LEBEAU.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Jean-Michel BUF avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

**Mmes et MM.** Thierry AGASSE, Claude CAUDAL, Barbara NOURRY, Stephan BEAUGÉ, Yvon LERAT, Lydie MAHÉ, Christophe JOUIN, Laurent DEJOIE, Agnès DUHEM-BOURGEOIS.

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

##### **Pour la Direction des finances publiques :**

M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,  
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,  
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Emmanuel TERRIEN a été désigné secrétaire de séance.

Messieurs CORNU et BRARD ont quitté définitivement la séance et n'ont pas pris part au vote.

## Modification du tableau des emplois du CDG

### EXPOSÉ

Conformément au Code général des collectivités territoriales, les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services, en procédant à la création de postes ainsi que, après avis du Comité social territorial, à la suppression de postes et aux modifications de quotité horaire de travail.

**Concernant les emplois permanents, il est proposé de :**

- Procéder à la correction d'une erreur matérielle sur le tableau des effectifs délibéré le 15 juin 2023 :

La création d'un poste d'infirmière hors classe liée à un avancement de grade, approuvée par délibération du 15 juin 2023, n'a pas été matérialisée dans le tableau des effectifs annexé à la délibération. Il convient de procéder à cette correction faisant porter à deux le nombre de postes d'infirmiers hors classe dans le tableau des effectifs.

- Dans le cadre des avancements de grade 2023, procéder aux suppressions de postes associées aux créations délibérées le 15 juin 2023 :
  - Supprimer 3 postes d'adjoint administratif de 2ème classe
  - Supprimer un poste d'infirmier en soins généraux
- Dans le cadre d'une possibilité d'avancement de grade suite à examen professionnel, intervenue après le Conseil d'administration du 15 juin 2023 :
  - Créer un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe
  - Supprimer un poste de technicien principal de 2ème classe
- Au regard du déploiement du projet politique, stratégique et managérial du CDG de Loire-Atlantique, et considérant la constante sollicitation du service Développement territorial et relations aux publics, pérenniser un poste de chargé de promotion et de communication multimédias, occupé de manière temporaire par un agent contractuel depuis un an :
  - Créer un poste de rédacteur à temps complet

**Concernant les emplois non permanents :**

Pour répondre à des accroissements temporaires d'activité dans différentes directions, il est proposé de prolonger la durée de cinq emplois répondant aux besoins et activités du Centre de gestion en 2024 :

- 1 poste d'agent d'accueil, au service Développement territorial et relations aux publics sur le grade d'adjoint administratif pour assurer la continuité de l'accueil du public : prolongé jusqu'au 30/06/2024

- 1 poste de gestionnaire, au service Finances et commande publique, sur le grade d'adjoint administratif territorial, pour faire la jonction jusqu'à l'arrivée d'un nouveau titulaire (recrutement à lancer) : prolongé jusqu'au 30/06/2024
- 1 poste de juriste au service Conseil juridique, sur le grade d'attaché territorial pour assurer la continuité de service, à la suite d'une mobilité interne au CDG de Loire-Atlantique et dans l'attente du recrutement à venir : prolongé jusqu'au 30/06/2024
- 1 poste d'assistante administrative, au service Carrières et statut sur le grade d'adjoint administratif territorial, pour faire face à un surcroît d'activité : prolongé jusqu'au 30/06/2024
- 1 poste en renfort au service Conseil et développement en management et organisation, au grade d'assistant de conservation du patrimoine pour des missions d'archivage auprès des collectivités pour faire face à un surcroît d'activité prolongé jusqu'au 31/12/2024.

### **Concernant le service des missions temporaires :**

Le Centre de gestion propose aux collectivités la mise à disposition de personnel temporaire pour des remplacements, des surcroûts temporaires d'activité ou dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. En réponse aux demandes des collectivités et établissements publics, le Centre de gestion assure la recherche et la sélection de candidats, les démarches administratives (le contrat, la déclaration préalable à l'embauche, la paye...) ainsi que le suivi de l'agent (formation, fin de contrat).

Dans le cadre de cette prestation, il est proposé de créer autant que de besoin, les emplois nécessaires pour répondre aux besoins des collectivités et établissements publics sur l'année 2024.

Le tableau des emplois faisant suite à ces modifications est présenté en annexe à la délibération.

## **DÉLIBÉRÉ**

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L332-23-1 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2313-1 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré et à l'unanimité, par 22 voix pour :

### **• Approuve :**

- La création d'un emploi permanent à temps complet sur le grade de technicien principal territorial de 1<sup>ère</sup> classe
- La suppression d'un emploi permanent à temps complet sur le grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe
- La suppression de 3 emplois permanents à temps complet sur le grade d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe

- La suppression d'un emploi permanent à temps complet sur le grade d'infirmier territorial en soins généraux
- La création d'un emploi permanent à temps complet sur le grade de rédacteur territorial.
- **Autorise la prolongation en 2024** d'emplois non permanents à temps complet pour faire face à des accroissements temporaires d'activité :
  - 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet pour l'accueil du public, au service Développement territorial et relations aux publics jusqu'au 30/06/2024 ;
  - 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet au service Finances et commande publique, jusqu'au 30/06/2024 ;
  - 1 poste d'attaché territorial à temps complet au sein du service Conseil juridique jusqu'au 30/06/2024 ;
  - 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet pour le service Carrières et statut jusqu'au 30/06/2024 ;
  - 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet au service Conseil et développement en management et organisation pour des missions d'archivage auprès des collectivités, jusqu'au 31/12/2024
- **Approuve** la création des emplois non permanents nécessaires au fonctionnement du service des missions temporaires, pour pourvoir aux recrutements d'agents mis à disposition des collectivités et établissements dans le cadre des dispositions de l'article L452-44 du code général de la fonction publique, pour l'année 2024 ;
- **Approuve** la mise à jour du tableau des emplois permanents et non permanents du Centre de gestion tel que présenté en annexe ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget général
- **Autorise le président ou son représentant à procéder à toutes les opérations découlant de ces créations et suppressions**

## ANNEXE

### TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPLOIS PERMANENTS

Au 14/11/2023	Nombre de Postes	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes Vacants
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>DGS &gt; 400 000 hab</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>88</b>	<b>76</b>	<b>12</b>
<b>Adjoint administratifs territoriaux</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>5</b>
Adjoint administratif territorial	8	7	1
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	13	11	2
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	11	9	2
<b>Attachés territoriaux</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>3</b>
Attaché	10	8	2
Attaché hors classe	2	2	
Attaché principal	17	16	1
Directeur	1	1	
<b>Rédacteurs territoriaux</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>4</b>
Rédacteur	11	8	3
Rédacteur principal de 1ère classe	7	7	
Rédacteur principal de 2ème classe	8	7	1
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
<b>Adjoint territoriaux du patrimoine</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Adjoint territorial du patrimoine	1		1
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	1		1
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	2	2	
<b>Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
Assistant de conservation	3	3	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>4</b>
<b>Assistants socio-éducatifs territoriaux</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
Assistant socio-éducatif	1	1	
<b>Infirmiers territoriaux en soins généraux</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
Infirmier en soins généraux	3	3	
Infirmier en soins généraux hors classe	2	1	1
<b>Médecins territoriaux</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
Médecin hors classe	7	5	2
Médecin hors classe TNC 27,23/35	1		1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	
<b>Ingénieurs territoriaux</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	
Ingénieur principal	2	2	
<b>Techniciens territoriaux</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	
Technicien principal de 1ère classe	4	4	
Technicien principal de 2ème classe	1	1	
<b>Total général</b>	<b>117</b>	<b>99</b>	<b>18</b>

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPLOIS NON-PERMANENTS

Grade	Service	Période du poste non permanent	Motifs non permanent
Adjoint administratif territorial	Développement territorial et relations aux publics	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Chargé(e) d'accueil, renfort pour couvrir l'absence d'un agent du service
Adjoint administratif territorial	Finances et commande publique	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Gestionnaire finances, pour faire la jonction jusqu'à l'arrivée d'un nouveau titulaire –recrutement à lancer.
Adjoint administratif territorial	Carrière et statut	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Assistante administrative, en renfort
Assistant de conservation	Conseil et développement en management et organisation	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Archiviste, gestion des archives des communes et intercommunalités du département – surcroît d'activité
Attaché	Conseil Juridique	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Conseiller(e) juridique, à la suite d'une mobilité interne et dans l'attente du recrutement à venir

Pour extrait conforme,  
Le président,



Philip SQUELARD